

**Objet : Communication des réponses aux questions des soumissionnaires concernant l'appel d'offres pour le marché TUN20001-10056 relatif à la sélection d'un·e expert·e pour l'évaluation des activités d'information, d'éducation et de communication de l'ONFP sur les violences basées sur le genre.**

Chers soumissionnaires,

Pour donner suite aux questions reçues concernant l'appel d'offres cité en objet, nous vous fournissons ci-dessous des précisions supplémentaires. Nous tenons à préciser que, conformément aux règles de transparence, ces informations sont partagées avec l'ensemble des soumissionnaires consultés. Le cas échéant, ces réponses seront également publiées sur les plateformes de Jamaity et reliefweb ou d'autres sites de diffusion si l'appel d'offres a été initialement publié sur ces sites.

### **1.Document prouvant que le soumissionnaire dispose bien d'un statut légal pour exercer son activité professionnelle (registre de commerce par exemple)**

**Question 1 :** Je suis une consultante indépendante. Je n'ai pas de registre de commerce. Dans le passé, j'ai réalisé des consultations avec l'OMS et MSF (pas avec UE) sans un statut commercial. Est-ce que vous pourriez m'orienter sur la documentation nécessaire sur cet aspect de l'offre ?

**Réponse :** Il est nécessaire de disposer d'un statut juridique approprié en Tunisie ou ailleurs pour pouvoir répondre à cet appel d'offres.

Pour pouvoir soumissionner, vous devez vous assurer de disposer d'une structure légale telle qu'un RNE (Registre National des Entreprises), un registre de commerce ou tout autre statut juridique conforme à la réglementation applicable pour cette soumission. En aucun cas Enabel ne peut contracter avec une personne morale ou physique dont les activités professionnelles ne sont pas officiellement déclarées.

### **2. Les références de l'expert·e/consultant·e**

**Question 2 :** Quelles sont les informations nécessaires pour les références ? p.ex. *Nom, prénom, position, organisation, email, pays ?*

**Réponse :** Par « références », il convient de comprendre des attestations de bonne exécution pour des missions similaires à l'objet du marché déjà réalisées par le soumissionnaire. Les coordonnées des personnes de contact pour chaque référence doivent être fournies. Ces attestations de bonne exécution doivent au minimum reprendre : l'objet de la mission similaire réalisée pour le compte d'une tierce partie, l'identité de cette tierce partie (client), la date d'exécution de cette mission, la mention que le prestataire a donné satisfaction, les informations de contact du client, que nous pourrions consulter pour vérifier la référence.

**3. Une proposition technique dans laquelle sera mise en avant une note méthodologique succincte précisant sa compréhension de la mission et la démarche à adopter pour la réalisation de cette mission.**

**Question 3 :** Existe-t-il une description plus précise de la proposition technique, par exemple le nombre maximum de pages et le contenu requis ?

**Réponse :** Tel que précisé dans les termes de référence du marché, il s'agit d'une note "succincte" exposant la compréhension de la mission par le soumissionnaire, ainsi que la démarche qu'il ou elle prévoit de suivre. Pour plus de précision, cette note peut comporter de 2 à 3 pages.